

B2B Passes terms & conditions

Viva Technology Paris 2025 – 4-day Passes

Conditions générales de vente en ligne des 4-day Passes

VIVA TECHNOLOGY (ci-après « **l'Événement** ») rassemble les innovateurs du monde entier qui contribuent à l'émergence d'une innovation responsable et engagée au service de la société et de l'environnement.

Cet Événement est organisé par MSL France, SAS au capital de 182 400 euros dont le siège social est situé 30-34 rue du Chemin Vert - 75011 Paris, immatriculée sous le numéro 347 895 096 RCS Paris et les Echos Solution SAS, au capital de 46.000 euros dont le siège social est situé 10 boulevard de Grenelle 75015 Paris, immatriculée sous le numéro 408 165 157 RCS Paris (ci-après ensemble « **l'Organisateur** »).

L'accès à l'Événement est conditionné à l'achat d'un pass.

L'Organisateur a mandaté la société Mediactive Events - Groupe Mediactive - 3-4-10, cité Paradis, 75010 Paris (ci-après le « **Prestataire de Paiement** ») aux fins de gérer la vente en ligne de la billetterie à l'Événement sur le site www.vivatechnology.com (ci-après le « **Site** »).

Les présentes conditions générales (ci-après les « **Conditions Générales** ») ont pour objet de fixer les modalités applicables à l'achat de 4-day Passes et les conditions d'accès et d'utilisation de la plateforme Viva Technology (ci-après la « **Plateforme** »), exploitée par l'Organisateur et mise à disposition de tout participant à l'Événement.

Les Conditions Générales expriment l'intégralité de l'accord des Parties et annulent et remplacent tout accord, lettre, offre ou autre document écrit ou oral antérieur ayant le même objet.

Elles sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct en page d'accueil du Site.

1. Acceptation et modification des Conditions Générales

En achetant un 4-day Pass, le client déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales ainsi que des Conditions Générales d'utilisation de la Plateforme jointe en annexe et les accepter expressément. Cette acceptation qui est matérialisée par le double clic d'une case à cocher et du bouton de confirmation de la commande, ne peut être que

pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. Le client qui n'accepte pas d'être lié par les Conditions Générales ne peut pas acheter de 4-Day Pass.

Les conditions générales de vente et toute nouvelle version de celles-ci sont accessibles à l'adresse <https://vivatechnology.com/b2b-passes-terms-conditions/>.

L'Organisateur se réserve le droit de mettre à jour et de modifier les Conditions Générales à tout moment. En cas de modification des Conditions Générales, les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

2. Conditions d'accès aux 4-Day Pass

Les 4-day Passes ne sont accessibles qu'aux Professionnels, c'est-à-dire à toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit, y compris par l'intermédiaire d'une autre personne agissant en son nom ou pour son compte, à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole (le "Client").

Le 4-day Pass n'est accessible qu'aux Startups, Attendees, Investors tels que définis à l'article 6.2.

3. Achat d'un 4-Day Pass et inscription à la Plateforme

Les Clients souhaitant acheter des 4-Day Passes doivent sélectionner leur catégorie (Startups, Attendees ou Investors), remplir leurs données d'identification, choisir le nombre de 4-Day Pass souhaité, accepter les Conditions Générales et payer.

Le Client reconnaît et accepte que l'achat de 4-Day Pass nécessite une inscription à la Plateforme et l'acceptation des conditions générales d'utilisation de la Plateforme jointes en annexe, qui font parties intégrantes des présentes Conditions Générales.

Le Client reçoit un email lorsque la Plateforme est disponible. Il doit alors créer un compte sur la Plateforme lui donnant accès à un espace personnel afin d'imprimer le(s) 4-Day Pass(es) achetés ou de les attribuer à un (des) tiers bénéficiaire(s), de compléter son profil et d'accéder aux services disponibles sur la Plateforme.

Les Clients garantissent que toutes les informations qu'ils communiquent dans le formulaire d'achat des Pass et, par la suite pour compléter leur profil sur la Plateforme, sont exactes, à jour et sincères, et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur. Ils s'engagent à mettre à jour sans délai ces informations dans leur espace personnel en cas de modifications, afin qu'elles correspondent toujours aux critères susvisés.

Le Client est en outre responsable du maintien de la confidentialité de son identifiant et de son mot de passe et reconnaît expressément que toute utilisation de la Plateforme à partir de son compte sera considérée comme ayant été faite par lui. Dans le cas où l'Organisateur constate qu'un compte a été utilisé par une personne autre que le Client ou le tiers désigné

par lui, l'Organisateur en informera le Client et aura le droit de prendre toutes les mesures appropriées et notamment, à sa propre discrétion, d'interrompre l'accès à la Plateforme pour le Client.

4. Dates et lieu de l'Événement

4.1. Les différentes conférences, ateliers et événements sont proposés dans le cadre de l'Événement, qui se déroulera du mercredi 11 juin au samedi 14 juin 2025 inclus selon les horaires suivants : le mercredi 11 juin 2025 de 9h à 18h, le jeudi 12 juin 2025 de 9h à 18h, le vendredi 13 juin 2025 de 9h à 18h et le samedi 14 juin 2025 de 9h à 18h. L'accès sera fermé 30 minutes avant l'heure limite (17h30 le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi). Néanmoins, l'Organisateur peut fermer l'accès à l'Événement avant cette heure au regard du respect d'un protocole sanitaire et/ou pour des raisons de sécurité, notamment lorsque la capacité d'accueil maximale est atteinte.

4.2. L'Événement a lieu à Paris, au Parc des Expositions, Porte de Versailles.

5. Accès à l'Événement et aux ateliers et sessions proposés

5.1. L'acquisition d'un 4-day Pass donne accès à l'Événement pendant ses 4 jours et à la Plateforme.

5.2 L'accès aux conférences, ateliers et aux sessions en ligne est en principe libre, sauf dans les cas où l'accès est limité par des conditions spécifiques ou lorsque l'accès est limité aux personnes ayant une invitation personnelle. Les Clients sont toujours invités à vérifier sur le Site si une inscription nominative préalable est nécessaire pour pouvoir assister à certains ateliers ou conférences ou sessions en ligne. L'accès aux salles de session, aux ateliers et aux événements sera possible dans la limite des places disponibles. Certaines sessions en ligne peuvent également être soumises à la limite des places disponibles. L'Organisateur ne peut en aucun cas garantir aux Clients qu'ils pourront avoir accès aux sessions, ateliers et événements qu'ils auront choisis. L'Organisateur conseille aux Clients de se rendre à l'avance dans la salle ou le lieu de la conférence avant l'heure indiquée sur le programme.

5.3. Les titres des sessions, ateliers, conférences ou événements peuvent être modifiés jusqu'au jour de l'Événement. En cas de modification de la description des conférences, ateliers ou événements, l'Organisateur publiera si nécessaire la nouvelle description pour chaque atelier, session, conférence ou événement qui a été modifié sur le Site.

5.4. En raison de la vocation professionnelle de certains espaces, ateliers, conférences ou de certaines sessions en ligne (notamment les salles de presse, les salles des conférenciers, les exposants, les salons VIP), le Client est informé et accepte que l'accès à ces espaces, ateliers, conférences ou sessions en ligne ne soit pas autorisé.

5.5 Sur le lieu de l'Événement, l'utilisation d'équipements de radiocommunication est strictement interdite et doit être soumise à l'Organisateur pour autorisation préalable.

6. Prix des Passes

Toutes les commandes de 4-day Passes sont payables uniquement en euros. L'Organisateur a confié à Mediactive Events, une société appartenant au groupe Mediactive, la tâche de traiter de manière sécurisée les paiements. Les Clients sont invités à se conformer à la procédure de transaction qui leur est proposée, étant précisé que les commandes seront confirmées et engageront l'Organisateur dès que le Client recevra un accusé de réception par courrier électronique confirmant que la commande a été validée.

6.1. Prix. L'acquisition des 4-day Passes est disponible uniquement sur le Site. Aucun autre éditeur de site web n'est autorisé à vendre les 4-day Passes, quel que soit le type de ces passes. L'Organisateur ne peut être tenu responsable si les Clients ne peuvent pas accéder à l'Événement en raison de l'acquisition de 4-day Passes par un commerçant en ligne non partenaire. De même, l'Organisateur ne sera pas responsable en cas d'achat à la volée auprès de revendeurs. Les participants sont donc invités à conserver la contremarque de leur 4-day Passes.

	Startup (€ HT)	CMO, Startup, Tech Leader Startup (€ HT)	Participant (€ HT)	CMO Participant, Tech Leader Participant (€ HT)	Investisseur (€ HT)
	Pass 4J	Pass 4J	Pass 4J	Pass 4J	Pass 4J
Super Early Bird (28 mai 2024 - 23 janvier 2025)	€160	€210	€350	€400	€430
Early Bird (24 janvier 2025 - 10 avril 2025)	€220	€270	€490	€540	€650
Regular (11 avril 2025 - 14 juin 2025)	€300	€350	€650	€700	€830

En fonction du nombre de passes achetés, une remise sur le prix HT du 4-day Pass de la catégorie, en vigueur au jour de la commande, est appliquée :

- Pour l'achat de 3 à 9 passes, une remise de 10% sera appliquée sur la tarif HT en vigueur au jour de la commande
- Pour l'achat de 10 à 14 passes, une remise de 15% sera appliquée sur la tarif HT en vigueur au jour de la commande
- Pour l'achat de 15 à 19 passes, une remise de 20% sera appliquée sur la tarif HT en vigueur au jour de la commande

6.2. Catégories de pass

Le 4-day Passes donne accès à l'Événement pendant les 4 journées. L'accès à la Plateforme est gratuit. Cependant, les frais de connexion internet et les moyens techniques (ordinateur, smartphone, etc.) indispensables pour accéder à la Plateforme demeurent à la charge du Client.

Le 4-day Passes contient 3 (trois) sous-catégories en tenant compte du profil de l'acheteur :

- Sous-catégorie "Startup" : désigne une entreprise indépendante qui compte moins de 200 employés et qui a été créée il y a moins de 8 ans, à la date de la commande.
- Sous-catégorie « CMO Startup » : dédiée aux directeurs marketing (CMO) et aux cadres dirigeants (VP+) du domaine du marketing issus d'une entreprise indépendante comptant moins de 200 employés et créée il y a moins de 8 ans à la date de la commande.
- Sous-catégorie « Tech Leaders Startup » : dédiée aux leaders technologiques (Tech Leaders) et aux cadres dirigeants (VP+) dans le domaine de la technologie, issus d'une entreprise indépendante comptant moins de 200 employés et créée il y a moins de 8 ans à la date de la commande.
- Sous-catégorie "Attendee" : toute société, institution, autorité ou organisation commerciale ou non commerciale de droit public ou privé qui ne remplit pas les conditions et exigences requises pour acheter le pass "Startup" ou le pass "Investor".
- « Catégorie CMO Attendee » : Cette sous-catégorie est dédiée aux directeurs marketing (CMO) et aux cadres dirigeants (VP+) dans le domaine du marketing, issus de toute entreprise, institution, autorité ou organisation, commerciale ou non commerciale, relevant du droit public ou privé, qui ne remplissent pas les conditions et exigences nécessaires pour acquérir le pass « Startup » ou le pass « Investisseur ».
- « Catégorie Tech Leaders Attendee » : Cette sous-catégorie est dédiée aux Tech Leaders (CIO, CTO, CISO, CDO, CPTO, etc.) et aux cadres dirigeants dans le domaine de la technologie, issus de toute entreprise, institution, autorité ou organisation, commerciale ou non commerciale, relevant du droit public ou privé, qui ne

remplissent pas les conditions et exigences nécessaires pour acquérir le pass « Startup » ou le pass « Investisseur ».

- Sous-catégorie "Investor" : désigne une entité juridique dont l'objet social est principalement l'investissement en capital dans des entreprises.

À tout moment, l'Organisateur a le droit de vérifier que les conditions d'accès à chaque sous-catégorie sont remplies par le Client. Dans le cas contraire, l'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à l'Événement ou de facturer le supplément si les conditions d'accès au prix inférieur ne sont pas remplies.

À tout moment, l'Organisateur peut proposer des prix et/ou des offres promotionnelles pour une période déterminée. Le cas échéant, les conditions et la période de validité de ces prix et/ou offres promotionnels feront l'objet d'une publicité spécifique sur le Site. Les prix réduits et/ou offres promotionnelles ne sont applicables que pour une commande passée pendant la période de validité. Ils ne seront pas appliqués rétroactivement à une commande antérieure ni à une commande postérieure à la période promotionnelle.

La facture correspondant à l'achat de 4-Day Passes par le Client sera émise par Mediactive Group au nom de Viva Technology / MSL France. La facture est téléchargeable depuis la page de confirmation de la commande ou à partir du lien inclus dans l'email de confirmation qui sera envoyé au Client à la fin de la transaction. La facture sera également disponible sur l'espace personnel du Client sur la Plateforme.

7. Services supplémentaires

Le cas échéant, les services optionnels supplémentaires proposés par l'Organisateur seront facturés au Client si ces services optionnels sont commandés par le Client. Des informations détaillées concernant les services supplémentaires seront disponibles ultérieurement sur le Site.

8. Annulation ou remboursement

8.1. Absence de droit de rétractation. La vente des 4-day Passes ne donnera lieu à aucun droit de rétractation dans la mesure où le Client est un professionnel. Si le Client devait être assimilé à un non-professionnel, le droit de rétractation ne s'appliquerait pas non plus car il ne peut pas être exercé dans le cadre d'activité de loisirs à fournir à une date ou pendant une période déterminée. La vente du 4-day Passes sera donc ferme et définitive une fois l'achat validé par le Client et confirmé par l'Organisateur, et aucun remboursement ou échange ne sera possible si un Client ne peut pas se rendre à l'Événement.

8.2. Les 4-day Passes sont personnels et incessibles.

8.3. Report de l'Événement par l'Organisateur. Si l'Événement est reporté par l'Organisateur pour des raisons indépendantes de sa volonté, les 4-day Passes ne seront pas remboursés mais resteront valables pour la nouvelle date fixée pour l'Événement. Les Clients sont donc priés de conserver leur preuve d'achat et/ou leur Pass. Par ailleurs, aucune indemnité ne sera versée par l'Organisateur.

8.4 Changements dans l'organisation de l'Événement liés à un événement indépendant de la volonté de l'Organisateur. Les Clients sont informés et acceptent que certaines modifications de l'organisation de l'Événement puissent être décidées par l'Organisateur. Parmi ces modifications, les programmes, les intervenants, les thèmes, la Plateforme, le format et les dates de l'Événement peuvent être modifiés et peuvent nécessiter des substitutions, des modifications, des reports ou des annulations notamment au niveau du contenu, des intervenants, du lieu, du timing, de la plateforme ou des dates de l'Événement. L'Organisateur se réserve le droit de le faire à tout moment sans être responsable envers le Client des frais qu'il aurait pu engager ni du remboursement du 4-day Passes. L'Organisateur peut décider de changer le lieu de l'Événement si des contraintes extérieures l'y obligent. Dans ce cas, dans la mesure où l'Événement se déroule toujours à Paris ou en banlieue parisienne, le 4-day Pass ne sera pas remboursé et aucune indemnité ne sera versée par l'Organisateur.

Dans le cas où l'Événement serait reporté ou annulé pour des raisons autres que celles mentionnées au 8.3 et au 8.4, le 4-day Pass sera transféré à l'événement de l'année suivante, à moins qu'un remboursement soit demandé par le Client dans les 6 mois suivant l'annonce du report ou de l'annulation.

L'Organisateur s'efforcera d'informer le Client dès que possible de toute annulation, report ou modification en publiant les informations mises à jour sur le site Internet.

La maladie (même en cas de positivité COVID-19 ou de cas contact), la liquidation judiciaire ou amiable du Client, la non-obtention d'un visa ou tout autre document qui serait nécessaire, et plus généralement l'incapacité d'un Client à accéder à l'Événement pour quelque cause que ce soit, ne pourront pas donner lieu au remboursement des 4-day Passes ni à une indemnisation de la part de l'Organisateur.

9. Force majeure

L'Organisateur ne sera pas responsable de tout manquement aux présentes Conditions Générales, ni de tout retard ou défaut d'exécution des présentes Conditions Générales lorsque ce manquement ou ce retard est dû à un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil français. En conséquence, et sans que cette liste soit exhaustive, les cas de force majeure suivants empêchant l'accès à l'Événement ou la tenue de l'Événement libéreront l'Organisateur de ses obligations : des conditions météorologiques défavorables, des grèves, des émeutes, le terrorisme et la mise en œuvre de mesures

gouvernementales associées, par exemple le plan Vigipirate (système national d'alerte de sécurité français), la guerre, le fait du prince, une pandémie, la menace d'un risque imminent pour la sécurité, la santé ou la sûreté des personnes et des biens. Les 4-day Passes ne seront pas remboursés et aucune indemnisation ne sera versée par l'Organisateur.

10. Mesures de sécurité et de santé

Si le Client ne peut pas accéder à l'Événement en raison du non-respect des consignes et/ou du protocole de sécurité ou de santé requis pour l'entrée dans le site accueillant l'Événement, il ne pourra pas obtenir le remboursement du prix de son 4-day Passes ni prétendre à une quelconque indemnité. En conséquence, il appartient au Client de vérifier, notamment en consultant le Site, quelles sont les obligations en matière de sécurité et/ou de santé à respecter pour accéder au lieu de l'Événement. Le Client doit appliquer strictement les règles de sécurité et/ou de santé pendant la durée de l'Événement, disponibles sur le Site. Le Client reconnaît et accepte que l'Organisateur ne peut être tenu responsable de tout dommage dû au non-respect des règles de sécurité et/ou de santé.

Par ailleurs, le Client est informé et accepte qu'un contrôle de l'identité et un contrôle des effets personnels soient assurés par l'équipe de sécurité affectée à la réception de l'Événement. Si le Client refuse de se soumettre à ces contrôles, il ne pourra pas participer à l'Événement, le 4-day Pass ne sera pas remboursé et aucune indemnité ne sera versée par l'Organisateur.

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit d'introduire des armes, des substances explosives, inflammables ou volatiles, des bouteilles, des conteneurs, des objets tranchants ou contondants et d'une manière générale tout objet susceptible de servir de projectile, tout objet dangereux, des signes et des banderoles de toute taille à caractère politique, idéologique, religieux ou publicitaire. Tout contrevenant engage sa responsabilité et est passible de poursuites. En outre, toute personne qui enfreint cette interdiction ou est susceptible de causer un trouble à l'organisation de l'Événement et/ou à la sécurité des biens et des personnes et/ou à la santé des personnes sera immédiatement exclue. Aucun remboursement du 4-day Pass ou dédommagement de la personne concernée ne sera dû.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier ou de changer les mesures de sécurité et/ou de santé sans préavis.

11. Comportement décent et politique anti-harcèlement

L'Événement réunit les meilleurs acteurs de l'innovation pour susciter des changements positifs dans les entreprises et pour la société. L'Événement doit être sûr, respectueux et agréable pour tous. Par conséquent, les participants sont tenus de se conformer à cette

politique, basée sur les principes d'inclusion, d'égalité, de diversité et de respect. Ils doivent se comporter de manière professionnelle et appropriée afin d'éviter tout comportement interdit. L'Organisateur interdit l'intimidation ou le harcèlement sous quelque forme que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter :

- Les commentaires verbaux ou écrits relatifs à l'orientation sexuelle, au handicap, à l'apparence physique, à la race, à l'âge, à la religion ;
- La création ou le partage de contenus obscènes, menaçants, abusifs, violents, racistes, insultants, calomnieux, dénigrants, trompeurs, discriminatoires, harcelants, pornographiques,
- La création ou le partage de contenus qui équivalent à la justification de crimes contre l'humanité, de contenus susceptibles d'inciter à la haine raciale, religieuse ou ethnique, à la violence ou au terrorisme,
- L'Intimidation ;
- La Cyberintimidation ;
- L'envoi de messages en masse ;
- L'envoi récurrent de messages non sollicités

L'Organisateur interdit les actions ou comportements qui ont un impact sur la sécurité et le bien-être d'un participant, notamment la promotion de toute activité criminelle ou violente, le harcèlement ou le suivi persistant ; un langage et/ou un contact physique inapproprié et une intention sexuelle non désirée ; un comportement ou des actions considérés comme menaçants.

De tels comportements sont strictement interdits. Si le Client se livre à de tels comportements, l'Organisateur peut prendre toute mesure qu'il juge appropriée, y compris l'expulsion du contrevenant de l'Événement sans remboursement, la suspension temporaire ou permanente de l'accès à la Plateforme, la suppression d'un poste ou d'une contribution sur un compte lié à l'Événement, sans préjudice de toute réclamation légale que l'Organisateur pourrait faire valoir. Si le Client constate ou est témoin d'un comportement non professionnel ou inapproprié lors de sa participation à l'Événement, il doit contacter le personnel de l'Événement et/ou le signaler à l'Organisateur immédiatement en envoyant un courriel à contact@vivatechnology.com. L'Organisateur prendra toutes les préoccupations soulevées au sérieux et traitera les incidents dans la plus stricte discrétion.

12. Données personnelles

L'Organisateur recueille et traite les données personnelles relatives aux Clients dans le but de gérer leur participation à l'Événement et l'utilisation de la Plateforme. Les modalités de collecte et de traitement des données personnelles des Clients sont détaillées dans la page Données personnelles de l'Organisateur.

13. Droits à l'image

Les Clients sont informés que des enregistrements photographiques et/ou audiovisuels peuvent être réalisés par l'Organisateur, les exposants et la presse tout au long de l'Événement et dans tous les espaces ouverts au public (salles de session, espace d'exposition, salon VIP et espaces extérieurs notamment). Dans ce contexte, les Clients reconnaissent et acceptent :

(a) que leur image peut être saisie dans des photographies et/ou des films qui seront produits

(b) que les photos et films peuvent être reproduits et représentés sur tout support, en raison des droits de distribution par l'Organisateur ou les exposants de toute photo ou film à caractère informatif, documentaire (ex : podcasts vidéos) ou promotionnel lié à l'Événement pour toute édition actuelle ou future de l'Événement. Ces diffusions sont autorisées pour tout média ou support, par tous les moyens et sous toutes les formes techniques connues ou inconnues à ce jour, pour le monde entier. Les participants peuvent exercer gratuitement leur droit d'accès, de rectification et de suppression de leur image, conformément aux conditions énoncées dans la page Données personnelles de l'Organisateur.

14. Divers

14.1 Les animaux ne sont en aucun cas autorisés sur le site de l'Événement, sauf si le Client est handicapé, auquel cas le Client peut être accompagné d'un guide, d'un assistant ou d'un animal de compagnie.

14.2 La photographie avec flash et l'enregistrement vidéo sont autorisés à des fins privées et à des fins de presse uniquement, en utilisant un équipement à main. Les trépieds et monopodes ne sont pas autorisés pendant l'Événement. Dans des circonstances particulières, une autorisation peut être accordée par l'Organisateur.

14.3 Le Client est responsable de ses effets personnels (y compris l'appareil photo, l'ordinateur, le sac à main, etc.) et la responsabilité de l'Organisateur ne sera en aucun cas engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration.

14.4 Si l'une quelconque des dispositions des Conditions Générales venait à être déclarée nulle ou non applicable en raison d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive rendue par une juridiction compétente, seule cette disposition serait frappée de nullité, les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée.

Toute utilisation d'un appareil de radiocommunication, défini comme tout appareil émettant des radiofréquences ou une télécommunication effectuée dans l'espace au moyen d'une transmission radio, et plus généralement toute utilisation d'un appareil aux fins de communiquer à un groupe de personnes, dans l'enceinte de l'Événement est strictement interdite sans autorisation préalable de l'Organisateur.

15. Droit applicable et attribution de juridiction

15.1. Les présentes Conditions Générales sont régies et interprétées conformément au droit français. En cas de traduction et de contradiction avec une autre langue, seule la version française prévaudra.

15.2. Tout litige pouvant survenir quant à la validité, l'interprétation ou l'exécution desdites Conditions Générales de Vente sera, si une tentative préalable de règlement amiable a échoué, soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris sauf règles impératives de compétence contraires.

II. CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES EXPLORER TOURS

VIVA TECHNOLOGY (ci-après « **l'Événement** ») est organisé par MSL France, SAS au capital de 182 400 euros dont le siège social est situé 30-34 rue du Chemin Vert - 75011 Paris, immatriculée sous le numéro 347 895 096 RCS Paris et les Echos Solution SAS, au capital de 46.000 euros dont le siège social est situé 10 boulevard de Grenelle 75015 Paris, immatriculée sous le numéro 408 165 157 RCS Paris (ci-après ensemble « **l'Organisateur** »).

L'Événement a lieu du 11 au 14 juin 2025 à Paris Expo, Porte de Versailles, 75015 Paris. A l'occasion de cet Événement, l'Organisateur propose des visites guidées à travers plusieurs stands d'exposants, portant sur une des trois thématiques proposées au moment de l'achat (les « VivaTech Explorer Tours »).

L'Organisateur a mandaté la société Mediactive Events - Groupe Mediactive - 3-4-10, cité Paradis, 75010 Paris (ci-après le « **Prestataire de Paiement** ») aux fins de gérer la vente en ligne des VivaTech Explorer Tours sur le site www.vivatechnology.com (ci-après le « **Site** »).

Les présentes conditions générales (ci-après les « **Conditions Générales** ») ont pour objet de fixer les modalités applicables à l'achat de VivaTech Explorer Tours par des visiteurs professionnels (ci-après les « **Clients** »).

Les Conditions Générales expriment l'intégralité de l'accord des Parties et annulent et remplacent tout accord, lettre, offre ou autre document écrit ou oral antérieur ayant le même objet.

Elles sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct en page d'accueil du Site.

1. Acceptation et modification des Conditions Générales

En achetant un VivaTech Explorer Tour, le Client déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales et les accepter expressément. Cette acceptation qui est matérialisée par le double clic d'une case à cocher et du bouton de confirmation de la commande, ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. Le Client qui n'accepte pas d'être lié par les Conditions Générales ne peut pas acheter de VivaTech Explorer Tour.

L'Organisateur se réserve le droit de mettre à jour et de modifier les Conditions Générales à tout moment. En cas de modification des Conditions Générales, les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

2. Conditions d'accès aux VivaTech Explorer Tours

Les VivaTech Explorer Tours ne sont accessibles qu'aux visiteurs professionnels munis d'un pass pour l'Événement. Le Client ne peut acheter qu'un VivaTech Explorer Tour pendant toute la durée de l'Événement.

Les visiteurs accédant à l'Événement grâce à une invitation ou un pass gratuit ne peuvent pas acheter de VivaTech Explorer Tour.

3. Description des VivaTech Explorer Tour

Les VivaTech Explorer Tours se dérouleront du 11 au 13 juin 2025 inclus (journées dédiées aux professionnels) sur le lieu de l'Événement. Un VivaTech Explorer Tour dure environ 45 minutes et rassemble entre 5 et 15 participants maximum. Le VivaTech Explorer Tour est réalisé en anglais ou en français par un étudiant formé à la thématique spécifique du VivaTech Explorer Tour

Les Clients peuvent choisir l'un des thèmes suivants pour leur VivaTech Explorer Tour :

- L'IA
- La Sustainability (développement durable)
- Les incontournables de Viva Technology

Les startups exposantes présentées lors du VivaTech Explorer Tour auront un domaine en lien avec le thème choisi.

4. Achat d'un VivaTech Explorer Tour

Un VivaTech Explorer Tour peut être acheté sur le Site uniquement lors de l'achat d'un pass pour l'Événement. S'il n'a pas acheté de VivaTech Explorer Tour en même temps que l'achat de son pass, le Client ne pourra plus acheter de VivaTech Explorer Tour.

1ère étape : Initiation de la commande d'un VivaTech Explorer Tour

Lors de l'achat de son pass, le Client peut choisir d'ajouter un VivaTech Explorer Tour.

Le Client ne peut acheter qu'un VivaTech Explorer Tour par pass acheté. Les choix concernant la date du VivaTech Explorer Tour, la langue et la thématique se feront ultérieurement depuis l'espace personnel du Client sur le Site.

2ème étape : vérification de la commande et paiement

Afin de finaliser sa commande et procéder au paiement de son VivaTech Explorer Tour, le Client doit prendre connaissance des Conditions Générales et les accepter en cliquant sur

la case prévue à cet effet. Une fois les Conditions Générales acceptées et la commande validée, le Client pourra procéder au paiement en ligne sécurisé.

3ème étape : Confirmation de la commande

Après acceptation du règlement, le Client pourra effectuer depuis son espace personnel sur le Site ses choix relatifs au Viva Tech :

- Le jour (11, 12 ou 13 juin 2025)
- La langue (français ou anglais)
- Le thème (IA, Sustainability ou les incontournables de Viva Technology)

Le Client est informé que le nombre de VivaTech Explorer Tours par jour étant limité, il est recommandé de faire ses choix dans les meilleurs délais et au plus tard une semaine avant la date de l'Événement. Le Client doit également renseigner les champs obligatoires, notamment son numéro de téléphone afin d'être contacté par l'Organisateur pour confirmer ou modifier les choix relatifs au VivaTech Explorer Tour et, plus généralement, pour organiser le VivaTech Explorer Tour.

L'Organisateur prendra contact avec le Client 15 jours avant l'Événement en appelant le numéro de téléphone communiqué lors de l'achat du VivaTech Explorer Tour afin de :

- Communiquer le créneau du VivaTech Explorer Tour au jour choisi par le Client
- Communiquer le point de rencontre

LE CLIENT S'ENGAGE À RÉPONDRE AUX APPELS DE L'ORGANISATEUR NÉCESSAIRES À L'ORGANISATION DU VIVATECH EXPLORER TOUR. EN CAS DE NON-RÉPONSE, LE CLIENT NE POURRA PAS PARTICIPER AU VIVATECH EXPLORER TOUR ET AUCUN REMBOURSEMENT NI DÉDOMMAGEMENT NE POURRA ÊTRE RECLAMÉ.

La facture correspondant à l'achat du VivaTech Explorer Tour par le Client sera émise par Mediactive Group au nom de Viva Technology / MSL France. La facture est téléchargeable depuis la page de confirmation de la commande ou à partir du lien inclus dans l'email de confirmation qui sera envoyé au Client à la fin de la transaction. La facture sera également disponible sur l'espace personnel du Client.

5. Accès au VivaTech Explorer Tour

Le Client doit se présenter à l'heure et au point de rencontre communiqué par l'Organisateur et présenter son billet pour le VivaTech Explorer Tour depuis son smartphone ou imprimé.

Compte tenu du nombre de participants à un VivaTech Explorer Tour, aucun retard ne sera accepté. Aussi, en cas de retard, le Client ne pourra pas participer au VivaTech Explorer Tour et aucun remboursement ni dédommagement ne pourra être réclamé.

Sur le lieu de l'Événement, il est rappelé que l'utilisation d'équipements de radiocommunication est strictement interdite et doit être soumise à l'Organisateur pour autorisation préalable.

6. Prix des Passes

L'Organisateur a confié à Mediactive Events, une société appartenant au groupe Mediactive, la tâche de traiter de manière sécurisée les paiements. Les Clients sont invités à se conformer à la procédure de transaction qui leur est proposée, étant précisé que les commandes seront confirmées et engageront l'Organisateur dès que le Client recevra un accusé de réception par courrier électronique confirmant que la commande a été validée.

Le prix d'un VivaTech Explorer Tour est celui en vigueur au jour de la commande validée par le Client. Ce prix est libellé en euros hors taxes et toutes taxes comprises avec la mention du taux de TVA en vigueur en France métropolitaine au jour de la validation de la commande par le Client.

L'acquisition d'un VivaTech Explorer Tour est disponible uniquement sur le Site lors de l'achat d'un pass. Aucun autre éditeur de site web n'est autorisé à les vendre. L'Organisateur ne peut être tenu responsable si les Clients ne peuvent pas participer au VivaTech Explorer Tour en raison de l'acquisition de billet par un autre moyen que via le Site. De même, l'Organisateur ne sera pas responsable en cas d'achat à la volée auprès de revendeurs.

Un billet pour un VivaTech Explorer Tour est personnel et incessible.

7. Conditions d'annulation

7.1. Absence de droit de rétractation. En tant que professionnel, le Client ne bénéficie pas d'un droit de rétractation sur l'achat d'un VivaTech Explorer Tour. Une fois le paiement effectué, la vente est définitivement réalisée.

7.2. Annulation, non présentation ou retard du Client. Le Client ne peut en aucun cas annuler le VivaTech Explorer Tour. Tout retard ou toute non-présentation du Client sur le lieu de rencontre au créneau convenu ne pourra donner lieu à aucun remboursement du VivaTech Explorer Tour ni dédommagement du Client.

La maladie du Client, la non-obtention d'un visa ou tout autre document qui serait nécessaire, et plus généralement l'incapacité d'un Client à participer au VivaTech Explorer

Tour pour quelque cause que ce soit, ne pourra pas donner lieu au remboursement du VivaTech Explorer Tour ni à une indemnisation de la part de l'Organisateur.

7.3. Annulation, report d'un VivaTech Explorer Tour par l'Organisateur. Dans l'hypothèse d'un nombre insuffisant de participants ou pour toute autre raison indépendante de la volonté de l'Organisateur, un VivaTech Explorer Tour pourra être reporté à un autre créneau et/ou à une autre date pendant l'Événement. L'Organisateur contactera le Client et fera ses meilleurs efforts afin de proposer un nouveau créneau pour réaliser le VivaTech Explorer Tour. En cas d'impossibilité de nouveau créneau, l'Organisateur sera contraint d'annuler le VivaTech Explorer Tour.

En cas de report, si la nouvelle date et/ou le nouveau créneau horaire ne convient pas au Client ou en cas d'annulation du fait de l'Organisateur, ce dernier remboursera le Client le prix total du billet du VivaTech Explorer Tour sur la carte de crédit ayant servi à l'achat dans un délai de X jours maximums. Aucune indemnité ni dédommagement ne sera dû au Client et la responsabilité de l'Organisateur ne pourra en aucun cas être engagée.

7.4 Report de l'Événement par l'Organisateur. Si l'Événement est reporté par l'Organisateur, le VivaTech Explorer Tour sera remboursé sous réserve d'avoir formulé une demande de remboursement par email à contact@vivatechnology.com dans les 15 (quinze) jours suivants la communication de l'annulation ou du report de l'Événement.

7.5 Changements dans l'organisation des VivaTech Explorer Tours. Les Clients sont informés et acceptent que certaines modifications de l'organisation du VivaTech Explorer Tour puissent être décidées par l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit de le faire à tout moment sans que sa responsabilité puisse être engagée et sans donner lieu au remboursement du VivaTech Explorer Tour, sous réserve que ces changements ne soient pas substantiels et que le Client ait été, dans la mesure du possible, informé de ces changements.

8. Force majeure

L'Organisateur ne sera pas responsable de tout manquement aux présentes Conditions Générales, ni de tout retard ou défaut d'exécution des présentes Conditions Générales lorsque ce manquement ou ce retard est dû à un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil français. En conséquence, et sans que cette liste soit exhaustive, les cas de force majeure suivants empêchant l'accès à l'Événement ou la tenue de l'Événement ou des VivaTech Explorer Tours libéreront l'Organisateur de ses obligations : des conditions météorologiques défavorables, des grèves, des émeutes, le terrorisme et la mise en œuvre de mesures gouvernementales associées, par exemple le plan Vigipirate (système national d'alerte de sécurité français), la guerre, le fait du prince, une pandémie, la menace d'un risque imminent pour la sécurité, la santé ou la sûreté des personnes et des

biens. Les billets pour les VivaTech Explorer Tours ne seront pas remboursés et aucune indemnisation ne sera versée par l'Organisateur.

9. Mesures de sécurité et de santé

Si le Client ne peut pas accéder au VivaTech Explorer Tour en raison du non-respect des consignes et/ou du protocole de sécurité ou de santé requis pour l'entrée dans le site accueillant l'Événement, il ne pourra pas obtenir le remboursement du prix de son VivaTech Explorer Tour ni prétendre à une quelconque indemnité. En conséquence, il appartient au Client de vérifier, notamment en consultant le Site, quelles sont les obligations en matière de sécurité et/ou de santé à respecter pour accéder au lieu de l'Événement. Le Client doit appliquer strictement les règles de sécurité et/ou de santé, disponibles sur le Site. Le Client reconnaît et accepte que l'Organisateur ne peut être tenu responsable de tout dommage dû au non-respect des règles de sécurité et/ou de santé.

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit d'introduire des armes, des substances explosives, inflammables ou volatiles, des bouteilles, des conteneurs, des objets tranchants ou contondants et d'une manière générale tout objet susceptible de servir de projectile, tout objet dangereux, des signes et des banderoles de toute taille à caractère politique, idéologique, religieux ou publicitaire. Tout contrevenant engage sa responsabilité et est passible de poursuites. En outre, toute personne qui enfreint cette interdiction ou est susceptible de causer un trouble à l'organisation de l'Événement et/ou à la sécurité des biens et des personnes et/ou à la santé des personnes sera immédiatement exclue. Aucun remboursement ou dédommagement de la personne concernée ne sera dû.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier ou de changer les mesures de sécurité et/ou de santé sans préavis.

10. Obligations du Client

Sans préjudice des autres obligations prévues aux présentes, les Clients s'engagent à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public.

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales, ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements par le Client, l'Organisateur se réserve le droit de prendre toutes mesures appropriées et engager toute action en justice.

11. Comportement décent et politique anti-harcèlement

L'Événement réunit les meilleurs acteurs de l'innovation pour susciter des changements positifs dans les entreprises et pour la société. L'Événement doit être sûr, respectueux et agréable pour tous. Par conséquent, les participants sont tenus de se conformer à cette politique, basée sur les principes d'inclusion, d'égalité, de diversité et de respect. Ils doivent se comporter de manière professionnelle et appropriée afin d'éviter tout comportement interdit. L'Organisateur interdit l'intimidation ou le harcèlement sous quelque forme que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter :

- Les commentaires verbaux ou écrits relatifs à l'orientation sexuelle, au handicap, à l'apparence physique, à la race, à l'âge, à la religion ;
- La création ou le partage de contenus obscènes, menaçants, abusifs, violents, racistes, insultants, calomnieux, dénigrants, trompeurs, discriminatoires, harcelants, pornographiques,
- La création ou le partage de contenus qui équivalent à la justification de crimes contre l'humanité, de contenus susceptibles d'inciter à la haine raciale, religieuse ou ethnique, à la violence ou au terrorisme,
- L'Intimidation ;
- La Cyberintimidation ;
- L'envoi de messages en masse ;
- L'envoi récurrent de messages non sollicités.

L'Organisateur interdit les actions ou comportements qui ont un impact sur la sécurité et le bien-être d'un participant, notamment la promotion de toute activité criminelle ou violente, le harcèlement ou le suivi persistant ; un langage et/ou un contact physique inapproprié et une intention sexuelle non désirée ; un comportement ou des actions considérés comme menaçants.

De tels comportements sont strictement interdits. Si le Client se livre à de tels comportements, l'Organisateur peut prendre toute mesure qu'il juge appropriée, y compris l'expulsion du contrevenant de l'Événement sans remboursement, la suspension temporaire ou permanente de l'accès à la Plateforme, la suppression d'un poste ou d'une contribution sur un compte lié à l'Événement, sans préjudice de toute réclamation légale que l'Organisateur pourrait faire valoir. Si le Client constate ou est témoin d'un comportement non professionnel ou inapproprié lors de sa participation à l'Événement, il doit contacter le personnel de l'Événement et/ou le signaler à l'Organisateur immédiatement en envoyant un courriel à contact@vivatechnology.com. L'Organisateur prendra toutes les préoccupations soulevées au sérieux et traitera les incidents dans la plus stricte discrétion.

12. Données personnelles

L'Organisateur recueille et traite les données personnelles relatives aux Clients dans le but d'organiser les VivaTech Explorer Tours. Les modalités de collecte et de traitement des données personnelles des Clients sont détaillées dans la page [Données personnelles](#) de l'Organisateur.

13. Divers

13.1 La photographie avec flash et l'enregistrement vidéo sont autorisés à des fins privées et à des fins de presse uniquement, en utilisant un équipement à main. Les trépieds et monopodes ne sont pas autorisés pendant l'Événement. Dans des circonstances particulières, une autorisation peut être accordée par l'Organisateur.

13.2 Le Client est responsable de ses effets personnels (y compris l'appareil photo, l'ordinateur, le sac à main, etc.) et la responsabilité de l'Organisateur ne sera en aucun cas engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration.

13.3 Si l'une quelconque des dispositions des Conditions Générales venait à être déclarée nulle ou non applicable en raison d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive rendue par une juridiction compétente, seule cette disposition serait frappée de nullité, les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée.

14. Droit applicable et attribution de juridiction

14.1. Les présentes Conditions Générales sont régies et interprétées conformément au droit français applicable aux clients professionnels. En cas de traduction et de contradiction avec une autre langue, seule la version française prévaudra.

14.2. En cas de litige, le Client doit s'adresser en priorité au service client de l'Organisateur par courrier électronique : contact@vivatechnology.com ou par voie postale à l'adresse suivante : Viva Technology – 30-34 rue du Chemin Vert – 75011 Paris, FRANCE.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client de l'Organisateur ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, tout différend ou difficulté né(e) de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera soumis(e) à la compétence exclusive des tribunaux compétents de Paris.